

GÉOGRAPHIE HUMAINE DU MARONAGE

La vie des marons les pousse à une domestication et à une organisation de l'espace propices à une vie souvent itinérante, même si certains lieux comme l'ilet à Cordes semble avoir pu regrouper trois générations de marons de manière pérenne d'après un rapport de détachement de 1752. La toponymie doit répondre à certains impératifs à forte valeur informative.



Ravitaillement et vie quotidienne des marons

BÉMAHO

aux nombreux mabos [arbres]

Il n'y a pas moins de 7 toponymes comprenant « maho ». Il faut dire que ses multiples usages rendaient cet arbre indispensable partout où il poussait mais surtout dans les hauts. Les jeunes pousses sont comestibles. Le bois servait à la construction et à la cuisine. L'écorce souple et résistante devenait cordes et cordages à volonté. Les fleurs roses ou blanches séchées devaient décorer délicatement coiffes et autres accessoires lors des occasions festives. On peut citer le toponyme guadeloupéen Baie Mahault qui semble être de la même origine.

PITON SONGES

« Songe » se passe de commentaires quant à son rôle alimentaire. Mais à remarquer aussi sa valeur symbolique dans toute offrande végétale religieuse. C'est le « ravage » le tubercule par excellence dans le « vélas », rituel de présentation de mets pour les services des ancêtres.

BÉBOUR

Aux nombreuses plantes « bora »

Contre les désordres digestifs.



Relatifs au sacré ou à vocation spirituelle

BRAS MASSINE

lien sacré

Sanctuaire.

ILET BÉLOU

lien de carnage, massacre qui laisse des rancunes

L'expression « qui laisse des rancunes » est importante. On va éviter ces lieux dans un premier temps et plus tard ils peuvent accueillir des cérémonies à visée « réparatrice » selon l'événement qui s'y est produit.

BÉMASSOUNE

emplit de soleil

Dans son sens littéral, et le lieu l'est certainement. Mais il s'agit surtout de caractériser un sanctuaire dédié aux « Vazimba », représentant les forces telluriques, chtoniennes.

MATARUM

aux rochers, à la falaise des morts

Marque le respect ultime. Où que l'on se fasse assassiner, quel'en soient les circonstances, il y a un lieu consacré aux âmes.



Relatifs au système de défense des marons

Ils informent de dangers potentiels et/ou participent au système défensif

BÉLOUVE

aux nombreux pièges

Il s'agit, entre autre, de ces pieux à la pointe durcie au feu, enterrés à moitié, pour arrêter les chasseurs de marons dans les environs des camps.

AFÈNE (AFFINE)

lien à cacher

Pour raison stratégique, de défense ?

APÈRE

laissé

Ces deux derniers lieux fonctionnent en opposition, de même que l'autre ensemble : Mafate (qui tue) / Mahavel (qui fait vivre).

ILET À CORDES

il s'agit d'un lieu accessible au moyen d'une corde qu'on remonte après son passage, et que la sentinelle jette à celui qui doit monter après un signal convenu. Cette pratique fut longtemps vivace dans les villages exposés aux négriers à Madagascar.



Toponymes commémoratifs de noms de chefs marons

Ces noms sont programmatiques, des noms de combat.

CAVERNE À KOUTE (COTTE)

Grand chef maron.

FEUX À MANZAK

« Le roi » qui se servait de signaux pour rallier ses troupes, avec Reine Fouche « la reine blanche » [de teint ?].

DIMITILE

Dimy-le-guetteur

Capitaine sous le commandement du roi Laverdure et de la reine Sarlave, responsable du renseignement et de la sécurité.

ILET CIMANDAL

celui qui ne respecte pas, qui n'obéit pas

Toponyme proche de Cimandef. Ce dernier nom est le début d'une expression malgache « tsy mandefitra manana ny rariny » (celui qui ne plie pas, qui ne cède pas quand il est dans son bon droit).



Toponymes donnés par les chasseurs de marons

BLOC

lien de rétention des esclaves après leur capture

Référencé quatre fois. Celui de L'Entre-Deux est emblématique de ce toponyme : donné à une ravine très encaissée, large d'à peine dix mètres, bordée de remparts vertigineux.

CAVERNE CARON

Du nom d'un célèbre chasseur de marons.

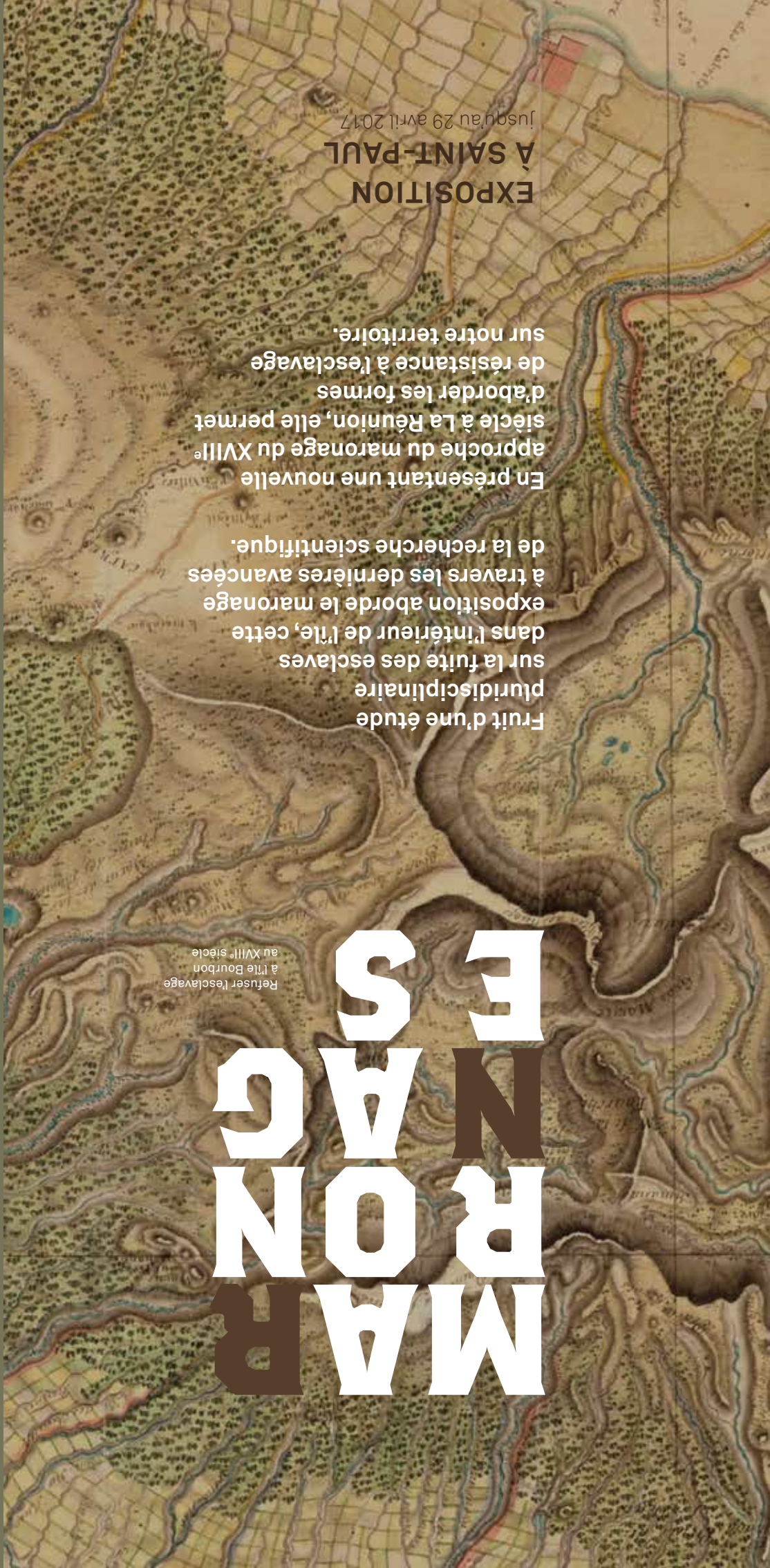
PITON AMBOUËLAM

chien-cochon sauvage

Sobriquet injurieux et raciste donné au départ par le négrier arabe aux esclaves rebelles ressortissants des Hautes-Terres centrales malgaches, surtout aux Merina et accessoirement aux Betsileo.



UNE EXPOSITION du Service Régional de l'Inventaire du patrimoine culturel (SRI) - service du patrimoine culturel sous la direction de Sophie Jasmin, directrice de la culture et du patrimoine culturel (DCPC), Région Réunion. Commissariat scientifique Gilles Pignon, Jean-François Rebeyrotte & Eric Alendroit (SRI). Laurent Hoarau, Charlotte Rabesahala. Textes et notices archéologiques Anne-Laure Dijoux. Cartographie Jean-Cyrille Notter. Recherches bibliographiques. Elisabeth Ponama (DCPC). Scénographie & design graphique Kamboo. Volumes des « montagnes » Jean-Sébastien Clain. Illustrations Denis Vierge © Des Bulles dans l'Océan. Photographies. Hervé Douris. Prises de son Laurent Pantaléon. Impressions & fabrications Labopix. Suivi administratif Line-Rose Salai, Maeva le Vay (SRI). Remerciements. Archives départementales de La Réunion Sudel Fuma et plus particulièrement Lise di Pietro, Raymond Barthes et Damien Vaisse ; Bibliothèque nationale (Paris) ; musée historique de Villèle, Bibliothèque départementales de La Réunion et plus particulièrement Erick Lauret ; Iconothèque historique de l'océan Indien et plus particulièrement David Gagneur ; Ville de Saint-Paul et plus particulièrement Sébastien Guiltat ; Archives Nationales de Madagascar ; Archives privées Fonds IADANA (Madagascar) ; Association Miaro ; Service régional de l'archéologie DAC-OI et plus particulièrement Edouard Jacquot ; Nawar Production ; Office national des forêts et plus particulièrement Patrick Pégoud ; Konpani Soul city et plus particulièrement Didier Boutiana ; Fabien Brial. Ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de l'exposition : Albert Jauze, Robert Bousquet, Sylvain Dumont Ah-Line, Lauren Ransan, Jean-Claude Legros, Bruno Fruteau, Claude Nosy Rabejaona.



MARONNAGES

Refuser l'esclavage
à l'île Bourbon
au XVIII^e siècle

EXPOSITION

Espace culturel Sudel Fuma

Longère de l'Hôtel de Ville

SAINT-PAUL

entrée libre

du mardi au samedi de 10h à 17h

jusqu'au 29 avril 2017

Renseignements :

0262 92 47 41

0262 45 76 41



TRACES INDIRECTES

Le maronage tel qu'il nous parvient aujourd'hui correspond à quelques traces indirectes issues de noms de lieux et de personnes sans aucune image connue ni référencée. Les hauts de l'île sont réputés pour avoir abrité les anciens esclaves en fuite, mais plus rien n'arrive à nous relier directement à eux...



FRANÇOIS MUSSARD [1718-1784]

APPROCHE GÉNÉOLOGIQUE

L'étude de la descendance des personnes et des familles est une activité particulièrement développée dans l'île. Ce n'est que tout récemment que les premiers travaux généalogiques appliqués aux détachements de chasseurs de marons sont engagés sous l'action de Loran Hoarau, facilités par la mise en ligne des archives de l'état-civil par les Archives nationales d'outre-mer.

La vie de François Mussard est intimement liée à l'histoire du maronage. Il forme des détachements pour la chasse des marons. Ces détachements sont composés de primo-arrivants mais également d'habitants de première, deuxième ou troisième génération réunis sous la conduite d'un chef de détachement et armés pour la répression de ce phénomène.

Dans les rapports de retour de détachements (1739-1767),

disponibles aux Archives départementales de La Réunion, il apparaît comme « chef de détachement » en 1744 puis comme « officier de la milice bourgeoise » ou « officier de la bourgeoisie » en 1751. À côté des troupes de la Compagnie des Indes existait, en effet, une milice bourgeoise dont les chefs à partir de 1727 devaient être choisis exclusivement parmi les Créoles.

Les rapports qu'il nous laisse sont très détaillés et représentent un volume important si on les compare celles laissées par les autres détachements. Le Conseil supérieur promet en 1740 d'accorder un esclave « pièce d'Inde » pour chaque fugitif ramené mort ou vif. Cette disposition « génère » un niveau de précision important (identification des esclaves, connaissances de leurs maîtres) pour justifier la réclamation de la récompense. Le rapport renvoie la Compagnie à un décompte d'esclaves. Ce phénomène provoque ainsi de la traite négrière où l'on amènera essentiellement des esclaves d'Afrique de l'Est jugés plus « dociles » que les Malgaches pour récompenser les membres des détachements.

Les détachements de François Mussard comptent entre 6 et 14 membres avec un groupe d'esclaves les assistant. Il intègre assez régulièrement de nouveaux membres, généralement issus des alliances matrimoniales de ses frères et sœurs. Il y intègre également des jeunes Bourbonnais, comme l'y oblige la réglementation « pour les faire aux bois », c'est à dire pour les former à la chasse aux marons. Les membres de ses détachements ont par ailleurs une expérience militaire ou des connaissances cartographiques spécifiques mises au service de la recherche des marons.

LE MOT « MARON »

Dans son édition de 1971, le Larousse étymologique donne l'adjectif « marron » ou « maron » comme une altération de l'espagnol américain cimarrón, qui au xvi^e siècle désigne un animal domestique échappé « réfugié dans un fourré, un bosquet, un buisson ». L'ancien espagnol cimarra désigne un fourré. En espagnol moderne, hacer la cimarra, c'est faire l'école buissonnière, et le cimarrón désigne aujourd'hui un animal domestique enfui. Le terme espagnol cimarra a aussi donné en français « chamarré » qui en ancien français désigne les animaux à fourrure mouchetée qui sont quasiment invisibles dans une forêt (cf. Dictionnaire étymologique de la Langue Française de Bloch et V. Wartubuch). Plus tard, cimarra signifie « élevé, montagnard ».

Par extension, au xvi^e siècle, les colons français installés au Antilles proches des colonies hispano-américaines empruntent le terme cimarron qui se créolise en maron pour désigner un animal domestique échappé et redevenu sauvage après s'être enfui dans la montagne. Le terme est rapidement appliqué aux esclaves amérindiens ou noirs de la Caraïbe qui fuyaient leur condition servile et partaient vivre libre, cachés dans les montagnes et les denses forêts tropicales.

Aujourd'hui, cimarron a toujours une connotation péjorative en hispano-américain et désigne une boisson amère, un individu paresseux et fainéant, un marin indolent, une plante sauvage, une mauvaise herbe. Cimarronnada, est un troupeau d'animaux enfuis redevenus sauvages et cimarronear est un verbe qui toujours signifie s'échapper, s'enfuir.

PETITS ET GRANDS MARONS

La législation du maronage est régulièrement reprise et amendée. L'ordonnance de 1819 nous donne la somme la plus complète pour définir ce qu'est un maron :

— « tout esclave sorti de l'habitation de son maître ou de la ville doit être muni d'un billet de passage signé du maître [...] faute de quoi, il pourra être conduit aux dépôts de marons ». (Art. 1)
— « [...] n'est réputé marron que le noir absent depuis plus de trois jours de l'habitation du propriétaire, fermier, dépositaire ou séquestre ». (Art. 12)
— « Sont réputés petits marons les esclaves qui auront été absents plus de trois jours et moins d'un mois. » (Art. 15)
— « Sont réputés grands marons les esclaves qui auront été absents au-dessus d'un mois. » (Art. 16)

ARCHÉOLOGIE DU MARONAGE

APPROCHE ARCHÉOLOGIQUE

Un programme de recherche archéologique scientifique sur le maronage est en cours depuis fin 2007. Conduit par Anne-Laure Dijoux (Université Paris-1), il est appuyé par le service de l'archéologie de DAC-OI - effectif depuis fin 2010- et le Parc national de La Réunion. Depuis, plusieurs orations ont été réalisées dans les Hauts. Les résultats ont permis de caractériser, pour la première fois, des sites occupés par des esclaves marrons.

LA « VALLÉE SECRÈTE » un refuge extrême pour les esclaves marrons
À plus de 2 200 m d'altitude, inconnue des documents d'archives et des traditions orales, la « vallée secrète » de Cilaos abrite un site archéologique exceptionnel. Les sondages ont livré plusieurs couches témoignant d'occupations humaines. Dans chaque abri, un foyer a été mis au jour, auquel sont associés des restes de faune majoritairement aviaire et plus faiblement de faune terrestre.

Les hommes n'ont laissé que quelques rares restes d'objets (clou, silex provenant de pierres à fusil, pipe à fumer, éclats de fer). Le dernier chauffage du fragment de pipe a été daté en 1822 A.D. ± 13 ans, soit entre 1809 et 1835 en pleine période de l'esclavage.

LE SITE « HBC13 »

un campement temporaire dans la zone du volcan
Ce site culmine également à plus de 2 200 m d'altitude, à l'aplomb du secteur du Bras Caron, dans le haut de la rivière des Remparts. L'occupation humaine prend place à l'intérieur d'un abri sous roche d'une largeur de 6,80 m et haut d'1,70 m et formé par un large porche ouvert sur la végétation. Les sondages archéologiques ont mis en évidence une succession d'occupations temporaires représentée par de multiples foyers. Des amas de faune totalisant 274 ossements ont été mis au jour. L'abri a été sommairement protégé par un petit muret de pierres sèches de 2,80 m de longueur et de 50 cm de hauteur. Les données archéologiques issues des sondages couplées à l'environnement topographique du site permettent d'orienter la fonction de l'abri en campement temporaire en vue de l'exploitation des ressources carnées environnantes. La chronologie des occupations, circonscrite dans une fourchette comprise entre le xviii^e et le xix^e siècle, reste

DOCUMENTATION ET REPÈRES HISTORIQUES

Parler du maronage aujourd'hui revient à connaître l'ensemble des savoirs et connaissances sur ce thème. Fonctionnant comme un sas entre le chapitre de l'immersion des visiteur et celui des résultats de la recherche pluridisciplinaire, ce chapitre présente sous forme de bibliothèque l'ensemble des écrits sur l'esclavage et le maronage à La Réunion référencés à ce jour.

Une étude débute toujours par un état de la connaissance, un tour d'horizon qui amène le chercheur à essayer d'embrasser au mieux le sujet qu'il traite, au moment où il le traite. Les sources qu'il mobilise alors sont autant conservées dans des lieux publics tels que les archives, les bibliothèques, les centres de documentation spécialisée que dans des espaces privés, chez des collectionneurs par exemple ou des amateurs, qui

ont réussi à constituer une véritable banque de données documentaires, ou encore dans des librairies spécialisées, sans oublier l'apport de la mémoire collective des générations qui nous entourent. Cette recherche passe aussi par la connaissance de l'ensemble des travaux de recherche scientifique diffusés à travers les réseaux universitaires. Le thème du maronage s'inscrit dans celui de l'esclavage, du fait de son refus de la condition servile. À La Réunion, les lieux accumulant et conservant les connaissances documentaires actuelles recensent environ 600 titres d'ouvrages, articles scientifiques, actes de colloques, thèses, mémoires, enregistrements sonores et vidéographiques. Seulement 15 % d'entre eux traitent directement du maronage.

Cela veut-il signifier que le maronage n'est qu'un épiphénomène de l'esclavage, ou que les chercheurs n'ont pas trouvé suffisamment de matériel historique pour forger leurs analyses. Le sujet comporterait toujours quelques tabous qu'il conviendrait de ne pas bousculer ?

Produire des connaissances, et les actualiser régulièrement, est un acte citoyen permettant à la société de mieux se définir collectivement par rapport à son histoire et son territoire. Pour autant, ces connaissances ne sont pas d'une grande utilité si elles restent confinées dans la confidentialité.

Une des missions du Service Régional de l'Inventaire du patrimoine culturel de la Région Réunion est de porter à la connaissance du plus grand nombre la richesse de notre histoire et de notre patrimoine culturel.



L'ÉTUDE SUR LE MARONAGE

1998 est marquée par la commémoration du 150^e anniversaire de l'Abolition de l'esclavage en France. Une exposition d'importance « Regards croisés sur l'esclavage: La Réunion 1792-1848 » présentée au musée Léon-Dièrx de Saint-Denis permet de dresser un état des savoirs de l'époque et de partager l'ensemble des sources disponibles pour l'histoire de l'esclavage. Essentiellement composés d'écrits conservés dans les fonds d'archives et bibliothèques publiques et/ou privées, ces sources mettent l'accent sur un aspect essentiel de leur provenance: des écrits ou des images faits de représentants de l'ordre public de l'époque. Rien n'émane directement des esclaves...

En 2007, le cyclone Gamède balaye la baie de Saint-Paul et détruit une partie du mur d'enceinte du cimetière marin, mettant au jour des restes humains que l'analyse archéologique identifie comme étant ceux d'esclaves. Cette découverte confirme alors la nécessité de recourir à des sources croisées pour compléter les connaissances et appréhender l'histoire et les traces patrimoniales de l'esclavage d'une manière plus globale. Les auteurs de l'étude sur le maronage commandée et coordonnée par le service régional de l'Inventaire de la Région Réunion, mettent l'accent sur le croisement de l'approche ethno-historique des sources écrites et orales, de l'approche ethno-linguistique des noms des lieux et des personnes, de l'approche généalogique et des traces matérielles révélées par l'approche archéologique. Étalée sur plusieurs années (2013-2016), la recherche engagée permet aujourd'hui de nous apporter des réponses à des questions non encore résolues, comme celle des conditions de vie quotidienne des marons, de leurs

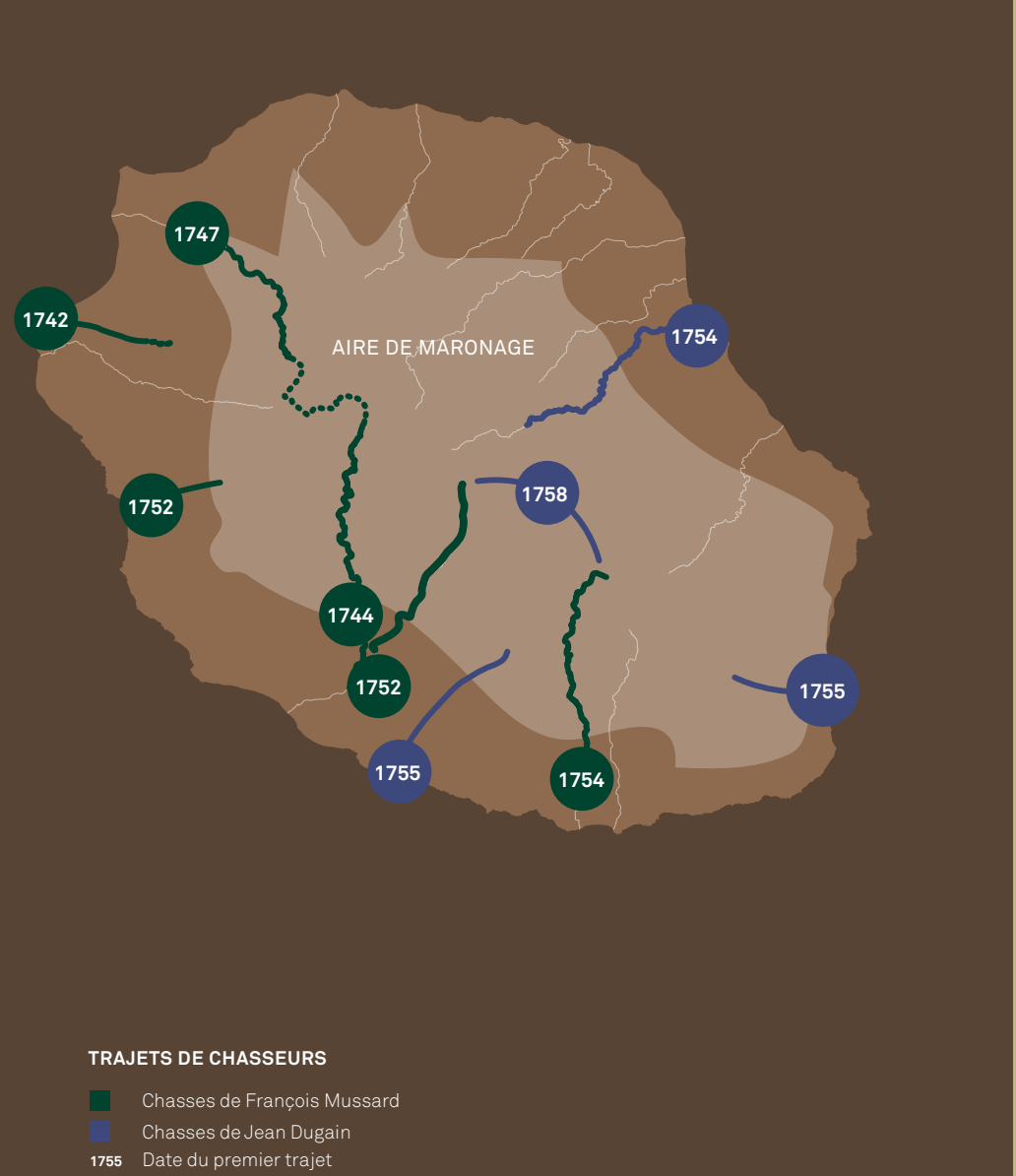


PREMIÈRES EXPLORATIONS

APPROCHE CARTOGRAPHIQUE

Associée à l'approche ethno-linguistique, la cartographie permet de mieux représenter et de mieux rendre compte de l'espace géographique concerné par le maronage.

Révlés par les rapports de détachement de chasseurs, les chemins de maronage placent les esclaves en fuite comme premiers explorateurs de l'intérieur de l'île. Les chasseurs d'esclaves construisent aussi leur propre schéma d'exploration au fur et à mesure des chasses mais en s'appuyant également sur les connaissances d'esclaves rattrapés qui deviennent des guides.



LES RAZZIAS

APPROCHE HISTORIQUE

Essentiellement conservées aux Archives départementales de La Réunion, les sources historiques liées au maronage et à sa répression se révèlent à travers une série de comptes-rendus, de procès-verbaux, de statistiques et d'articles de réglementation. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, ils sont le plus souvent manuscrits. Ces documents doivent être retranscrits pour pouvoir être lus et compris aujourd'hui.

Redoutée par les colons, la « descente » des grands marons sur les habitations est un raid rapide, brutal, destructeur et sanglant. Elle se déroule de la même manière que le soucouv ou razzia malgache. En avril 1742, la descente de 70 marons sur l'habitation Dutrevoux, à la Rivière des Marsouins, est des plus spectaculaires. Après avoir mis le feu à la case, ils volent et enlèvent dans la maison principale comme dans celle de Pierre Pezé dit Coutance, commandeur de Dutrevoux: « neuf cochons châtrés dont

quatre gras [...] et six autres moyens [...]. faisant en tout le nombre de quinze, quarante deux chapons, trente-deux poules et environ trente poulets et deux coqs, neuf marmites de fer dont trois grandes et six moyennes, six cent livres de riz en paille, neuf grandes haches dont six neuves, seize grattes (houes) et seize pioches, dix serpes, trois scies à main, une herminette plate et une à gouge, un virrebrequin [sic], deux rabots, deux guillaumes, cinq ciseaux à charpentier, un compas de fer, deux tarières, une truelle et deux marteaux rêtus, un gril, une poêle à frire, cinquante livres de sel du pays, quatre livres de cire jaune, une jarre pleine de graisse, huit assiettes, quatre plats et six cuillères d'étain fin, six fourchettes d'acier, six gobelets façon de cristal et six gobelets et leurs soucoupes de porcelaine, deux nappes et douze serviettes toile de France; [...] douze chemises blanches de toile de coton dont six jaunes, quatre habits: quatre vestes et six culottes de différents guingans, six chemises et six culottes longues de toile bleue fine, six paires de bas de coton, quinze piastres en argent, une paire de boucles de souliers et de jarretières d'argent, trois chapeaux de castor dont deux neufs, l'un bordé en argent, dix-huit carottes de tabac, une épée de cuivre à poignée d'argent au nommé Pluquelet, et un fusil demi-boucanier à Jean Briand ».

28 mai 1742. Déclaration du sieur Dutrevoux de plusieurs noirs qui ont été sur son habitation à la Rivière des Marsouins, au greffe du Conseil Supérieur. ADR C°963.

LE ROYAUME DE L'INTÉRIEUR

APPROCHE ETHNO-LINGUISTIQUE

L'étude des noms des personnes et des lieux (l'onomastique) appliquée au maronage s'est développée à La Réunion depuis 2005 avec les travaux de Charlotte Rabesahala. Elle permet de retrouver des « paroles » d'esclaves à travers les toponymes (noms des lieux) et anthroponymes (noms des personnes) qui se trouvent encore aujourd'hui sur les cartes de l'île, mais dont l'orthographe et la prononciation ont été transformés par le temps, jusqu'à en perdre le sens originel.

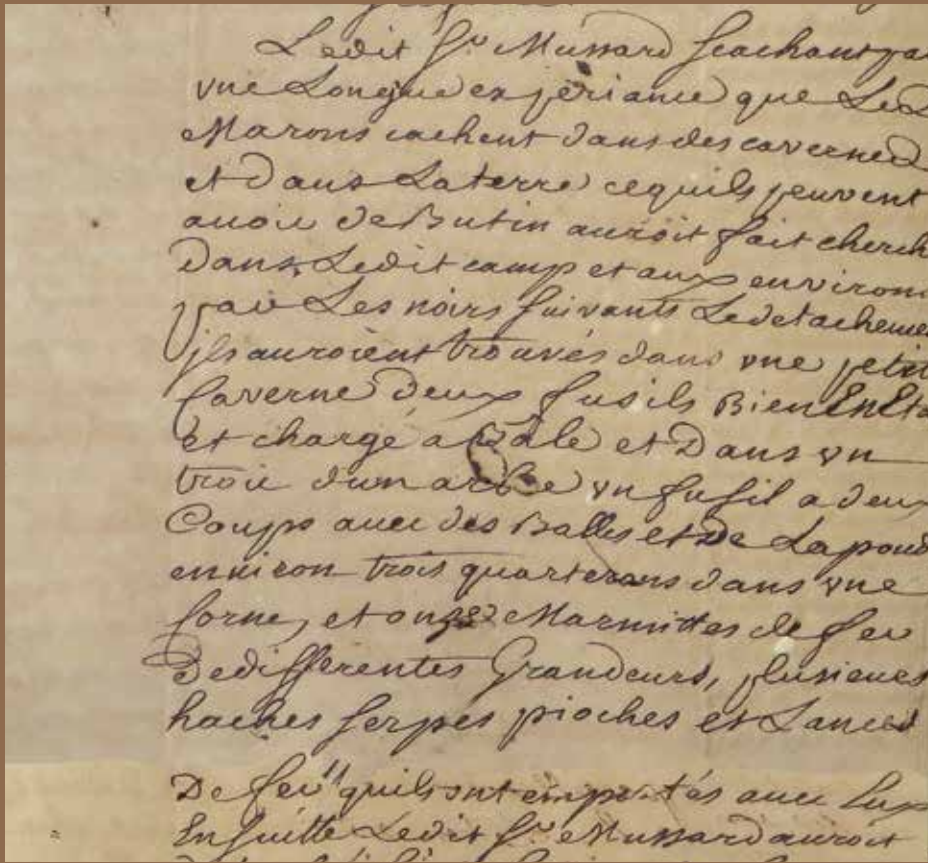
L'analyse et l'interprétation des résultats de la recherche pluridisciplinaire permettent aujourd'hui de mieux identifier et mieux localiser les termes provenant du maronage, qu'ils soient issus autant du langage des chasseurs blancs que de celui des marons eux-mêmes.

Un espace apparaît, à l'intérieur de l'île, dont les entrées connues, essentiellement le lit des rivières, nous parviennent à partir des rapports des chasseurs et nous amènent vers les îlets, où les marons vivent dans des camps. En parallèle, les termes utilisés par les marons, essentiellement d'origine malgache, dans

leur langue maternelle désignent non seulement les accès aux camps, mais aussi les lieux de ravitaillement, les lieux sacrés ou relatifs à des systèmes de défense ou encore relatifs à la commémoration de grands chefs marons. L'intérieur de l'île de La Réunion se révèle alors comme un véritable royaume, accessible aux seuls initiés (les marons) pour pouvoir s'orienter, se regrouper, se protéger des chasseurs et s'organiser dans une autre vie. Le grand maronage n'est pas seulement une forme de résistance. C'est aussi le projet de recréer une société autonome et indépendante, en marge de la colonie et en s'appuyant sur des modèles ancestraux. À Bourbon, c'est un projet de révolution politique et sociale qui s'organise pour établir un État libre: le Royaume de l'Intérieur par opposition au pouvoir officiel du littoral. Mais la fin du grand maronage se profile dès lors que ce territoire se rétrécit proportionnellement avec l'extension des colons qui occupent de plus en plus les hauteurs de l'île. La contestation noire est étouffée sans disparaître. Même si les documents communiquent peu sur le sujet, des groupes de marons persistent dans cette action jusqu'en 1848, représentés par des émissaires en face de Sarda Garriga annonçant l'abolition de l'esclavage dans le tableau d'Alphonse Garreau.

LES CAMPS MARRONS

Bien organisés, les camps sont situés dans des lieux difficiles d'accès, parfois défendus par des palissades et des pieux en bois. Les marons possèdent des chiens qui les alertent de toute présence suspecte. Certains camps possèdent jusqu'à une trentaine de cases construites en bois rond de bonne qualité.



— Le dit Sieur Mussard sachant par une longue expérience que les marons cachent dans les cavernes et dans la terre ce qu'ils peuvent avoir de butin aurait fait chercher dans le dit camp et aux environs par les noirs suivant le détachement. Ils auraient trouvé dans une petite caverne deux fusils bien en état et chargés à balle et dans un trou d'un arbre un fusil à deux coups avec des balles et de la poudre environ trois quarterons dans une forme et onze marmite de fer de différentes grandeurs, plusieurs haches, serpes, pioches et lances de fer qu'ils ont emportés avec eux en fuite.

31 octobre 1751. Rapport de François mussard, officier de la milice bourgeoise et chef du détachement de chasseurs de marons, au greffe du quartier Saint-Paul. ADR, fonds Compagnie des Indes.

EXPRIMER NOS HÉRITAGES POUR MIEUX NOUS VOIR DANS NOTRE MIROIR ET MIEUX NOUS DÉFINIR



Aujourd'hui, les traces encore perceptibles du maronage à La Réunion se concentrent essentiellement dans des noms de lieux occupés par les grands marons. Certains désignent aussi des noms de chefs qui ont défendu le projet d'une société marone libre.

Parmi les traces immatérielles, celles du maloya résonnent comme un lien associant plus d'une dizaine de générations de Réunionnais entre les xviii^e et xxi^e siècles. Elles affichent les origines malgaches et africaines des anciens esclaves à travers des rites sacrés, une musique, un chant et une danse. Pratiqué tour à tour dans les cercles familiaux et de voisinage,

dans les espaces sociaux des plantations sucrières, et plus récemment sur les scènes artistiques, le cadre d'expression du maloya évolue constamment et son impact auprès des publics transcende l'acte de résistance culturelle en emblème de l'identité réunionnaise. Pour autant sa médiatisation et sa mise en spectacle entraînent une certaine dilution de ses fondements et fragilise l'origine même des formes les plus anciennes. La recherche pluridisciplinaire sur le maronage ouvre des champs croisés. La transmission de ces nouvelles connaissances dépend alors de celles et ceux qui se l'approprient aujourd'hui et des intentions qu'ils affichent dans les actes et les discours symboliques, didactiques et artistiques qu'ils construisent pour les générations futures. L'expression des héritages, tout comme la connaissance, est sans doute un des moyens les plus efficaces pour permettre au passé de traverser le temps au-delà des limites humaines et de rejoindre celles et ceux qui nous succéderont, en évitant les écueils de l'oubli et de l'enfouissement. Quelles traces délivreront-nous à nos enfants pour qu'ils puissent prendre en compte ce qu'ils n'ont pas vécu et l'intégrer à leur propre projet de vie ?